

LA DIRECTRICE GENERALE
Retire et remplace la décision du 22 octobre 2025

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

VU l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des assistants médico-administratifs de la fonction publique hospitalière,

Considérant l'avis d'ouverture du concours externe sur titres d'assistant Médico-Administratif 1^{er} grade, sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date du 1^{er} septembre 2025, en vue de pourvoir 10 postes,

DECIDE

ARTICLE 1° : Les candidats autorisés à concourir au concours externe sur titres pour l'accès au grade d'assistant Médico-Administratif 1^{er} grade, organisé au CHU de Montpellier en vue de pourvoir 10 postes, sont :

ABA Lyna
ABID Ilhane
AIECH Nathalie
ARDJANI Wassila
ARNAUD Lola
BARRALE Marion
BELIN Mélanie
BERTRAND Maude
BOISRAME Caroline
COPIN Laurence
CREPET Christine
DALZON Erika
DAMPFHOEFFER Stéphanie
DAVESNE Stéphanie
DELLAS Jessica
DUNAND Cécile
EL HAMDAOUI Sophia
ESTEVE Anne
ETIENNE Mélisande
FAYOS Céline
FOUASSON Charlotte
GALAVIELLE Anne Sophie
GRANDI Cendrine
HAMMA Soraya
KERLOC'H Maëlle

Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation dans les deux mois qui suivent la présente notification. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai deux mois à compter de la date de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

KOJAYAN Lisa
LAFORET Aurelie
LAMBINET Carine
LEVEAU Chrystel
LOHE Cassandra
MARCHAND Amelie
MARTIN Aurelie
MARTINEZ Laure
MARTINS Tiffany
MENGUAL Julie
MORENO Julie
MUSMEAUX Laure Marie
NOEMIE DIT BERTRAND Mélisande
PASSADE Elisa
QUEDEVILLE Sandrine
RESSENCOURT Tiphaine
RIMANE Wendy
SCHMITT Noellie
SLOMA Loïs
SPILERS Pauline
TURQUAIS Isabelle
ZIOUCHE Fatiha

ARTICLE 2° : Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation Continue est chargée de l'exécution de la présente décision.

Montpellier, le 29 octobre 2025,

P/La Directrice Générale et par délégation,

La Directrice Adjointe des Ressources Humaines
et de la Formation Continue

Camille CONAN

